



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRANDES CULTURES : L'ETAT ET L'EUROPE DOIVENT EVITER LE NAUFRAGE

Alors que les producteurs de grandes cultures alertent depuis des mois sur une crise économique d'une gravité inédite qui voit l'effondrement de leurs revenus, ils ont été reçus en urgence hier par la ministre de l'Agriculture. Si Annie Genevard a annoncé vouloir porter à Bruxelles l'activation de la réserve de crise européenne, l'exclusion des engrains du MACF et la mise en place d'aides ciblées, c'est surtout l'ensemble de la politique agricole nationale et européenne qui doit maintenant être interrogé sans concessions...

Paris, le 2 décembre 2025 – Pour la troisième année consécutive, l'OTEX 15 – les exploitations spécialisées en céréales et oléagineux – enregistre un revenu courant avant impôt par actif négatif. Cette situation n'est plus conjoncturelle : elle révèle une fragilisation profonde de l'ensemble des filières grandes cultures – blé, maïs, oléo-protéagineux, betteraves, pommes de terre – résultant de l'accumulation de choix politiques nationaux et européens qui ont contraint la production, comprimé les marges, alourdi les charges, laissé nos productions exposées à une concurrence internationale sans filet et durablement érodé la compétitivité des exploitations. Les grandes cultures sont désormais engagées dans une trajectoire de quasi-faillite nationale.

C'est dans ce contexte grave que les représentants de l'AGPB, de l'AGPM, de la CGB, de la FOP et de l'UNPT ont été reçus hier soir par la ministre de l'Agriculture. Si celle-ci a indiqué vouloir demander l'activation de la réserve de crise européenne pour les grandes cultures, cibler un dispositif d'allégements de charges et plaider l'exclusion des engrains du MACF, ces engagements ne suffiront que s'ils s'inscrivent dans un changement clair de cap. La responsabilité de la crise actuelle dépasse le seul ministère de l'agriculture : elle relève de l'ensemble des politiques publiques qui impactent les exploitations de grandes cultures, de la régulation commerciale européenne aux règles environnementales, en passant par la fiscalité et le soutien aux facteurs de production.

L'échéance du 1er janvier 2026, avec l'application du MACF sur les engrains, porte l'urgence à son comble. La ministre de l'agriculture le dit elle-même « la meilleure neutralisation est l'exemption ou le report ». Sans suspension immédiate par la Commission européenne, la taxe fera exploser le coût des fertilisants - avec un impact estimé à 500 M€ pour les grandes cultures - et des trésoreries déjà exsangues ne pourront encaisser le choc : il n'existe plus aucun amortisseur ! Sans décision rapide, les arrêts de production en grandes cultures seront inévitables et la perte de capacité agricole pour le pays, irréversible.

Les associations spécialisées de la FNSEA demandent instamment tant au Président de la République qu'au Gouvernement de défendre au plus vite et sans ambiguïté, auprès de la Commission européenne, le retrait des engrains du MACF et l'activation immédiate de la réserve de crise pour les grandes cultures. Elles attendent également que les mesures nationales annoncées soient précises, financées et opérationnelles sans délai. L'heure n'est plus aux intentions.

«Au-delà des déclarations de bonne volonté affichés, le temps presse et c'est uniquement sur pièce que nous pourrons juger de l'action de la France » concluent les responsables des associations spécialisées dont les agriculteurs s'apprêtent à converger massivement vers Bruxelles le 18 décembre à l'appel des principaux syndicats agricoles européens.

CONTACTS PRESSE :

AGPB : Hélène Milesi – helene.milesi@comfluence.fr -01 40 07 34 27

AGPM : Guillaume LE HOAN - guillaume.le-hoan@agpm.com - 06 16 04 42 30

CGB : Carine MEIER - cmeier@cgb-france.fr - 06 27 05 23 80

FNSEA : Antoine Giacomazzo – antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr – 07 78 11 69 86

FOP : Thibaut LEDERMANN - t.ledermann@fopoleopro.com - 06 50 69 20 08

UNPT : Renan MORGAT - r.morgat@unpt.fr - 01 44 69 42 45

A PROPOS DE :



L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalier, l'AGPB accompagne les céréaliers dans des transitions responsables. Les céréaliers de France rassemblés au sein de l'AGPB ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. www.agpb.fr



AGPM
maiz'EUROPE

L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association spécialisée de la FNSEA représentant les intérêts de la filière maïsicole française. Sa principale mission est la défense des producteurs et la valorisation du maïs dans toutes ses composantes (grain, fourrage, semences, doux et pop-corn) et de l'ensemble de ses débouchés auprès des instances françaises et européennes. Par son action, l'AGPM œuvre au quotidien pour que les maïsiculteurs, sur tous les territoires, puissent vivre le plus justement de leur métier. www.maizeeurop.com/structure/agpm



La CGB (Confédération générale des planteurs de Betteraves) est une association spécialisée de la FNSEA. La CGB est un syndicat qui a pour rôle de défendre les betteraviers et la betterave sucrière française. www.cgb-france.fr/



La FNSEA : Fondée en 1946, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, premier syndicat agricole français, rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions. Elle se bat pour accompagner les paysans Français dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés quelle que soit la taille de leur exploitation, leur mode de production, leurs signes de qualité ou circuits de commercialisation (circuits courts, restauration, exportation...). La FNSEA promeut l'innovation au service du quotidien, pour un développement durable de la Ferme France afin de répondre à tous les marchés et à tous les consommateurs.



La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux) est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de représenter et défendre les intérêts de près de 120 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production. www.fopoleopro.com



L'UNPT (Union nationale des producteurs de pommes de terre) est une association spécialisée de la FNSEA qui représente, fédère et défend les 15 000 producteurs de pommes de terre présents en France, sur l'ensemble des débouchés de la filière (frais, industrie, féculé). www.unpt.fr